

NOTRE VILLE

# Figeac infos



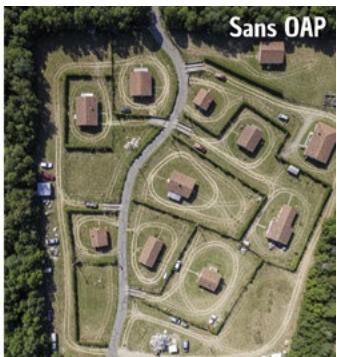
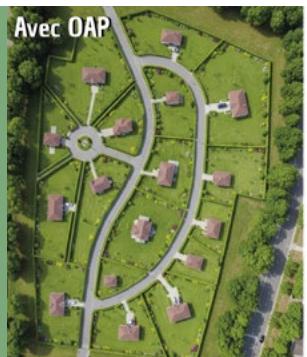
## COUR DE L'ÉCOLE CHAPOU

Un espace primé,  
propice à la biodiversité

décembre 2025

## URBANISME

Les Orientations d'Aménagement  
et de Programmation : késako ?



# Meilleurs vœux



# Figeac

Le Maire, le Conseil municipal et le personnel de la Ville  
vous souhaitent une bonne année 2026 !

# Édito



04-05 //

Améliorer le cadre de vie

06-07 //

Agir durablement

09 //

Faciliter la mobilité

10-12 //

Accueillir et accompagner

13 //

Se mobiliser pour la jeunesse

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16 //

Hommage

17-18 //

Espace réservé à l'expression  
des conseillers municipaux

Chères Figeacoises, chers Figeacois,

Figeac est une ville qui est attentive à notre environnement, qui agit pour la biodiversité et pour l'amélioration de notre cadre de vie à tous. Une ville présente aux côtés des plus jeunes pour les aider à s'épanouir dans un environnement durable et bienveillant.

Figeac est aussi une ville où l'on peut vivre la culture et les émotions qu'elle procure sous toutes ses formes.

C'est en tout cas le sens des actions présentées dans ce numéro que vous découvrirez au fil de votre lecture.

En cette nouvelle année, recevez, au nom du Conseil municipal et des agents de la commune, mes meilleurs vœux.

**André MELLINGER**

Maire de Figeac



Retrouvez toute  
l'actualité de votre  
commune sur la page  
Facebook  
[@VilledeFigeac](#) !

Bulletin d'informations  
Décembre 2025

N°42

## Directeur de la publication

André Mellinger

## Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

**Publicité :** Ville de Figeac

**Impression :** Reprint - Tirage : 7000 ex -

imprimés sur papier géré durablement

**Dépôt légal :** Décembre 2025

**Design graphique :** Agence Place Publique

## ÉTAT CIVIL - Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2025

### Naissances :

Elio Plenecassagne Pattanee.

### Mariages :

8 novembre : Clara Zatelli et Lémuel Falret

29 novembre : Imane Mouaffar et Ayoub Farchi

### Décès :

Maria Quaranta ; Roujka Letteroff ; Danièle Massouty ; Lucette Couturier ; Roland Gareyte ; Suzanne Jammes ; Georges Fau ; Pierre Bedel ; Raymond Castagné ; Colette Nieuvel ; Didier Aguilar ; Hélène Fort ; Jean Chabbaud ; Mostafa Belhsna ; Paulette Cayrel ;

Marius Piganiol ; Julien Nogent ; Anne-Marie Borrelys ; Jacques-Henri Leveque ; Roger Mayenobe ; Frédéric Ceyrat.

# LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : Késako ?

Votre habitation se situe à proximité ou au sein du périmètre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et vous vous demandez ce que cela signifie ? Voici ce qu'il faut savoir sur une OAP, ce qu'elle vise et ce qu'elle implique.



## C'EST QUOI, UNE OAP ?

Malgré leur nom qui pourrait prêter à confusion, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ne sont pas des projets de construction et n'entraînent pas automatiquement la création de lotissements.

Ce sont des **documents d'intention qui encadrent l'évolution future des terrains en donnant des principes à respecter**, conformes aux règles fixées par la loi en termes d'organisation d'espace. Elles **définissent ce qu'il est possible de faire : où construire, avec quelle densité minimum et maximum, comment organiser les accès, et quels types d'aménagements prévoir**.

Il existe deux types d'OAP :

- Les **OAP thématiques** qui s'appliquent de la même manière à tout le territoire du Grand-Figeac. Elles définissent des orientations générales sur des sujets précis (zones d'activités, bâti rural, bâtiments agricoles, biodiversité, chemin de Saint-Jacques...) afin de guider les projets futurs.
- Les **OAP sectorielles** qui ciblent des secteurs précis, en particulier les zones destinées à être urbanisées. Cela concerne les terrains non construits (ou à réaménager) classés en AUH, ou en AUHG lorsqu'ils présentent des contraintes particulières (pente naturelle, élément patrimonial, parcelle irrégulière, bâti existant...). Les règles varient selon les caractéristiques de chacun des terrains.

Les OAP figurent dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) et constituent, par conséquent, un cadre légal, obligatoire pour les collectivités.

## POURQUOI UNE OAP ?

**Elles servent à éviter les aménagements improvisés et à garantir que, lorsqu'un projet verra le jour, il sera de qualité, bien intégré et respectueux du cadre de vie environnant.**

Cela signifie que tout propriétaire ou porteur de projet, dont l'habitation ou le terrain se situe dans une zone couverte par une OAP, doit consulter le règlement associé afin de respecter les principes d'aménagement prévus.

Exemple :

Lorsqu'un aménagement est envisagé, sa réalisation se fait progressivement, maison par maison, et peut s'étaler sur plusieurs années avant d'être entièrement achevée.

**Pour en savoir plus, consultez la plaquette PLUi sur le site de la Communauté de Communes – [www.grand-figeac.fr](http://www.grand-figeac.fr)**

**Contact :** Service Autorisation du Droit des Sols (ADS) Grand-Figeac – [urbanisme@grand-figeac.fr](mailto:urbanisme@grand-figeac.fr) – 05 65 11 47 60

**Accueil (physique et téléphonique) du public :**  
– mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30  
– jeudi de 14h à 17h30



- Voie interne unique qui dessert toutes les maisons.
- Implantations alignées et cohérentes.
- Terrains dimensionnés de manière équilibrée.
- Accès piétons et autos mutualisés.
- Préservation des espaces verts et des vues.
- Densité maîtrisée, définie par la loi et traduite dans le PLUi.



- Chaque maison crée son propre accès, souvent sinuieux.
- Multiplication d'entrées sur la voie publique.
- Désordre visuel et absence d'harmonie.
- Difficulté à gérer : sécurité, réseaux, entretien, circulation.
- Gaspillage de foncier et fragmentation du paysage rural.

**ZOOM SUR**

*La visite guidée fut l'occasion de découvrir plusieurs sites emblématiques, les derniers aménagements réalisés et les travaux en cours.*

## LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

### La réunion régionale du réseau s'est tenue à Figeac

Le 7 novembre dernier, le maire, André Mellinger, et Hélène Lacirière, conseillère municipale déléguée au patrimoine, ont accueilli une délégation régionale Grand Sud-Ouest des Plus Beaux Détours de France, **un réseau auquel Figeac appartient depuis 25 ans.**

Aux côtés de Xavier Louy, délégué général de l'association, étaient présents des élus et des responsables d'Offices de Tourisme, venus en voisins de Villefranche-de-Rouergue mais aussi de Limoux (Aude) et de Lescar (Pyrénées-Atlantiques).

En matinée, une **visite guidée** les a conduits de la place des Écritures au Viguier du Roy en passant par les places Champollion et Carnot, l'Hôtel de Clermont, le square Rose Valland de la place Sully, l'abbatiale Saint-Sauveur, l'aire de jeux des Pratges et le Palais Balène. Après une halte à l'Hôtel de la Monnaie, l'après-midi fut consacrée à une **réunion de travail**.

Une journée propice aux **échanges d'expériences** et appréciée par l'ensemble des participants.

#### UN RÉSEAU FÉDÉRATEUR : des villes qui méritent le détour !

Fondé en 1998 par 32 communes, le réseau **rassemble aujourd'hui 104 communes**, réparties dans 70 départements. Son objectif est de proposer aux visiteurs une offre touristique permettant de **découvrir la diversité du territoire français, notamment en dehors des zones les plus fréquentées** qui concentrent près de 80 % des visiteurs.

Toutes les villes répertoriées possèdent **des atouts différents** mais présentent des **caractéristiques communes** : une population de 2 000 à 20 000 habitants, un patrimoine architectural et immatériel, une animation de la cité, une identité artisanale et gastronomique, une qualité d'accueil, une dynamique de développement et d'aménagement, un centre historique et commercial.

Outre la **visibilité** que représente l'appartenance à ce réseau, notamment à travers le **guide annuel** édité à 180 000 exemplaires et distribué gratuitement dans le cadre d'un partenariat exclusif avec Michelin, les communes membres bénéficient d'un **audit d'évaluation périodique**. Les données produites (retour des visiteurs, des professionnels du tourisme) sont particulièrement intéressantes à exploiter pour développer leur attractivité.

**Pour en savoir plus :** [www.plusbeauxdetours.com](http://www.plusbeauxdetours.com)

**Vite dit**

### CONGRÈS DES MAIRES ET ÉLUS DU LOT La cour de l'école Chapou récompensée

Le 17 octobre dernier, lors du Congrès de l'AMF 46, le maire, André Mellinger, s'est vu remettre le **Trophée des espaces publics** pour le réaménagement et la renaturation de la cour de l'école Jacques Chapou. Ce prix a été décerné à l'unanimité du jury dans le cadre des Victoires de l'Investissement Local 2025, organisées par la Fédération régionale des travaux publics d'Occitanie.



André Mellinger, entouré notamment de Jean-Marc Vayssouze-Faure, sénateur et président de l'AMF du Lot, et de Claire Raulin, préfète du Lot.

© AMF46 - Pierre Lasvènes

### PLAINE DES PRATGES

#### Le futur « poumon vert » de Figeac

Depuis mi-novembre, le site accueille les premiers arbres et arbustes. Une large palette d'essences vient compléter les différents sujets de grande taille conservés et protégés durant le chantier. Cette étape importante et très attendue permet aujourd'hui de mieux visualiser le futur visage de cet espace de 2 hectares : la grande prairie arborée, la lisière de fruitiers ou encore les cheminements en pavés-gazon qui font le lien entre les différents espaces. **Près de 300 sujets ont été plantés.** D'autres suivront lors de la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche du projet, courant 2026.

Progressivement, la plaine des Pratges poursuit sa transformation. Depuis quelques jours, le site est accessible au public. Les dernières plantations et l'installation du mobilier urbain s'effectueront dans les prochains mois.



En bordure des parcelles riveraines, des arbustes fruitiers constituent un léger écran végétal.



Face à l'intervenant de la LPO, des élèves très attentifs. Chacun a pu participer et approfondir les connaissances abordées en classe notamment sur l'anatomie des oiseaux.

# ÉCOLE JACQUES CHAPOU

Deux classes engagées pour la protection des oiseaux

**Reconnaître les différentes espèces d'oiseaux, leur chant, étudier leur anatomie, les bonnes pratiques de nourrissage, la nidification et la migration...voilà une partie des objectifs du projet mené par les classes de CE2 de l'école Chapou.**

L'initiative, portée par les enseignantes Alexandra Lambert et Edith Mouton, est partie du constat suivant : « Les enfants passent beaucoup de temps sur les écrans. Nous avions envie de revenir à une chose plus essentielle, comme l'observation de la nature. Notre cour végétalisée s'y prête parfaitement. »

## UNE ZONE REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour les accompagner tout au long de l'année, un **partenariat** a été noué avec la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** qui a animé un premier atelier début décembre auprès des classes et reviendra à deux reprises dans le courant de l'année scolaire. Ces interventions sont financées par l'association les Amis de l'Ecole.

Première étape : la **création, dans la cour de l'école, d'un Refuge LPO** baptisé « La récré des oiseaux ». L'occasion d'impliquer les enfants dans **une démarche concrète qui vise à expérimenter et comprendre pour mieux protéger la nature et préserver la biodiversité**. Des notions auxquelles les enfants sont particulièrement sensibles.

Pour accueillir et nourrir les oiseaux, des nichoirs et mangeoires sont également prévus : leur fabrication a été confiée aux élèves de la classe SEGPA du collège Masbou.

Ce projet s'articule également autour de **l'éducation aux médias et à l'information**. Chaque semaine, les élèves travaillent sur la **presse écrite** avec, comme support, le magazine « Unjour, une actu » et ponctuellement sur la **presse radiophonique** en

collaboration avec Maxime Gatineau, animateur d'ateliers radio/vidéo et réalisateur audiovisuel (MédiaLab 46) qui les encadre pour **la création de podcasts** qui permettront ensuite de donner vie au projet à l'extérieur de l'école.



Les élèves et leurs enseignantes posent fièrement devant le panneau installé à l'entrée de l'établissement début décembre.

## ZOOM SUR

### GESTION DES DÉCHETS VERTS

#### La collectivité s'est adaptée à la réglementation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, **tontes de pelouse et feuilles mortes** ne sont plus acceptées en déchèterie. Face à cette interdiction instaurée par le Syded du Lot, **les services municipaux ont été amenés, comme les particuliers, à ajuster leurs pratiques.**

Certaines, déjà expérimentées depuis quelques années, ont même été généralisées. Pour entretenir les ronds-points, les agents des Espaces Verts utilisaient déjà le **mulching**, une technique de tonte sans ramassage de l'herbe<sup>(\*)</sup>. Ce procédé a été étendu à l'**ensemble des parcs et jardins ainsi qu'aux stades**, à l'exception de celui du Calvaire et du T6 à Londieu. Deux terrains sur lesquels la technique du mulching sera progressivement pratiquée et le ramassage effectué uniquement en cas de nécessité technique.

**Pour valoriser au mieux ces tontes**, une **expérimentation** a été mise en place. Sur cinq sites, répartis sur la commune, **l'herbe est mélangée aux feuilles mortes ramassées et broyées. Le tout est associé à du BRF<sup>(\*\*)</sup> pour obtenir du compost**. Un cercle vertueux puisque ce fertilisant naturel pourra ensuite être utilisé pour amender des sols ou en paillage pour maintenir l'humidité et réduire les arrosages.

Les services continuent à rechercher des solutions techniques et rationnelles pour parvenir à valoriser 100% des feuilles.



A Londieu, l'un des 5 sites de stockage dédié au compostage.

Afin d'adapter l'équipement existant, deux acquisitions de matériel ont été faites récemment : une nouvelle tondeuse mulching et un godet spécifique pour remuer et aérer le compost.

Cette évolution des pratiques a également nécessité une **réorganisation du travail** au sein du service et la **formation des agents municipaux**, accompagnée par le Syded du Lot.

(\*) L'herbe est coupée en petits fragments qui se redéposent uniformément sur place, pour former un mulch ou paillis qui sert à fortifier la pelouse.

(\*\*) Le Bois Raméal Fragmenté est un mélange de résidus de broyage de rameaux de bois frais et de jeunes branches.

### Vite dit

#### RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL !

##### Cinq points de collecte

Après les Fêtes, la même question revient chaque année : que faire de son sapin de Noël ?

Pour éviter des dépôts sauvages, la Ville met en place des points de collecte, **accessibles jusqu'au 24 janvier** : **place Vival** (coté Sous-préfecture), **place de la Raison** (à côté des containers enterrés), **boulevard Juskiewenski** (à côté des containers enterrés), **au Foirail** (au niveau de l'entrée du stade) et **sur le parking de la plaine de Londieu**.

**Seuls les sapins naturels, sans décoration ni neige artificielle, sont acceptés.** Les végétaux sont ensuite recyclés : après broyage, ils sont réutilisés par le service Espaces Verts pour du paillage ou la création de cheminement.



Pensez-y et ne déposez pas votre sapin n'importe où !

### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

#### Figeac labellisée «Ville étoilée»



Le 25 novembre dernier, avait lieu la remise des prix (de 1 à 4 étoiles) aux communes lauréates du **label national «Villes et villages étoilés»** après avoir participé au concours organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Ces distinctions valorisent leur mobilisation pour préserver la qualité de la nuit en limitant la pollution lumineuse. Preuve que les efforts en matière de rénovation du parc d'éclairage public participent à protéger la faune nocturne tout en réalisant des économies d'énergie. Un bénéfice pour l'homme et la biodiversité.

Parmi les 49 communes du Grand-Figeac récompensées, Figeac décroche sa première étoile. Une signalétique sera prochainement installée aux entrées de ville.



Les représentants des communes labellisées.

# Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ  
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet  
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54

[www.couverture-lagrange.fr](http://www.couverture-lagrange.fr)

**ÉLAGAGE FIGEACOIS**  
*Kévin Cazes-Bouchet*  
• ARBORISTE GRIMPEUR •



05 54 54 16 99

[www.elagage-figeacois.com](http://www.elagage-figeacois.com)



## MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation  
**PVC / ALU / BOIS**

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile : 06 29 34 08 20

[menuiseries-ganga.fr](http://menuiseries-ganga.fr)



**ZOOM SUR****MOBILITÉ DOUCE****Les agents communaux invités à tester les VELI**

En septembre, lors de la Semaine de la Mobilité, des véhicules légers intermédiaires électriques, appelés VELI, ont pu être testés par le grand public. Comme d'autres employeurs du territoire, la Ville de Figeac a mis à la disposition de ses agents plusieurs modèles pour les essayer durant 24 heures sur leurs trajets professionnels et personnels. Une initiative rendue possible dans le cadre du partenariat avec l'association locale Figeacteurs.

Objectifs de cette expérience concrète : faire évoluer les pratiques et démocratiser ce mode de déplacement, plus respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé.

Les micro-véhicules électriques, sobres et compacts, peuvent en effet être une alternative lorsque le bus, le vélo et le covoiturage ne sont pas adaptés. Ils présentent **plusieurs avantages par rapport à la voiture thermique** : une très forte réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des nuisances (bruit, qualité de l'air...), une diminution de la consommation d'énergie, des coûts d'usage et d'entretien moindres, un stationnement facilité et le désengorgement des centres-villes.

Les personnels volontaires n'avaient pas tous les mêmes motivations. Pour certains, ce test était l'occasion de se rendre compte si un VELI, notamment celui sans permis et limité à 45 km/h, pouvait être une solution plus sûre qu'un deux roues pour un adolescent de 14 ans. Pour d'autres, notamment les services techniques amenés à aller régulièrement sur le terrain, il s'agissait de vérifier si ce type de véhicule était adapté pour leurs déplacements professionnels. Une option à laquelle la Ville réfléchit et qui pourrait être envisagée au moment du remplacement d'un véhicule de service.

Si les retours ont été **mitigés pour certains** n'ayant pas trouvé la réponse à leurs besoins personnels et **plus positifs pour d'autres**, au final tous ont semblé convaincus des vertus de rouler à l'électrique.



*Deux VELI ont été testés par les agents : la Mobilize Duo pouvant rouler jusqu'à 80km/h, la Citroën Ami limitée à 45 km/h.*

**Vite dit****LIAISONS CYCLABLES**  
Circuler à vélo en toute sécurité**• Une signalétique routière plus visible**

Pour sécuriser la circulation des cyclistes, la peinture blanche des marquages au sol a récemment été refaite sur les trois liaisons cyclables. De plus, sur certains itinéraires, la signalétique a été renforcée par une peinture de couleur verte afin de mieux matérialiser les croisements et inciter les automobilistes à être vigilants.



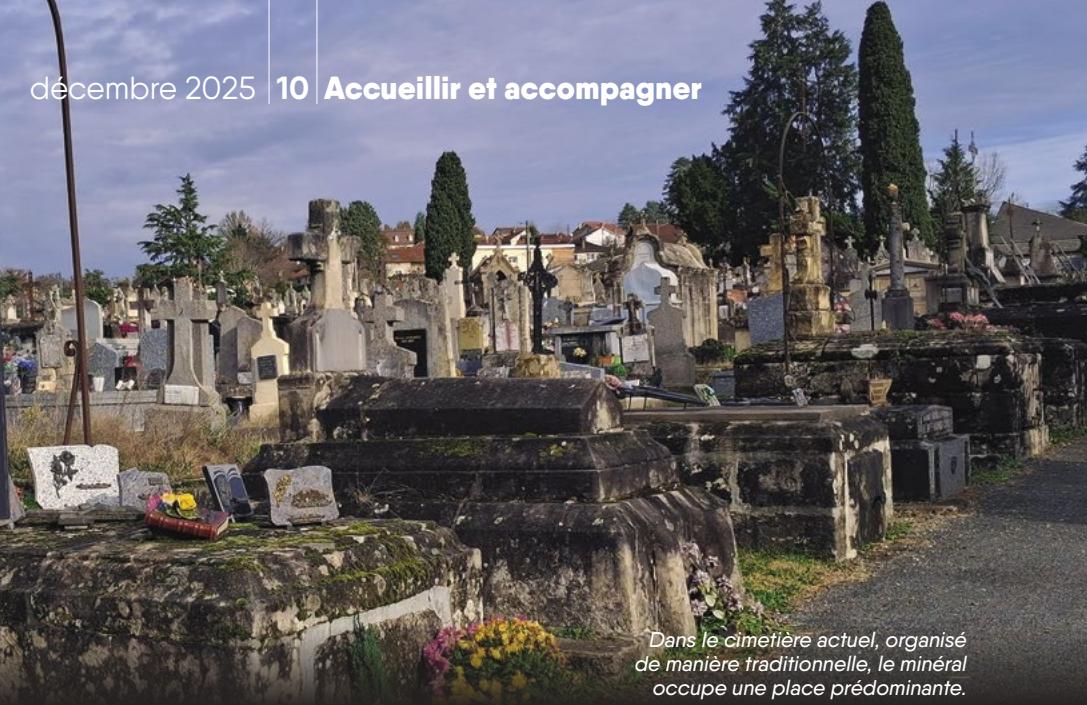
*Ici, au croisement entre l'avenue Pierre et Marie Curie et la rue Paulin Ratier.*

**• Liaison centre-ville / gare SNCF : finalisation de l'itinéraire**

Sur l'axe 3, un dernier aménagement restait à réaliser pour assurer la continuité de circulation aux vélos : la **connexion au niveau du carrefour entre l'allée Victor Hugo et l'avenue Clemenceau**. Mi-novembre, le trottoir a été élargi et son revêtement refait d'une couleur plus claire. Protégée par du mobilier urbain, cette section est désormais partagée entre les piétons et les cyclistes. Au carrefour, la traversée matérialisée en vert peut s'effectuer de manière totalement sûre.



*Au débouché de la rue du Griffoul, le trottoir est aujourd'hui une « voie partagée » accessible aux piétons et aux vélos.*



*Dans le cimetière actuel, organisé de manière traditionnelle, le minéral occupe une place prédominante.*

# Un nouveau cimetière pensé comme un parc

Un projet paysager va voir le jour à Panafé

Pour pallier le manque de place dans l'actuel cimetière d'ici 5 ans, la Ville travaille depuis plusieurs années à la création d'un nouveau site funéraire sur le secteur de Panafé. Une implantation cohérente avec le développement de la commune puisqu'il s'agit de l'une de ses principales zones d'extension à l'avenir. Le dossier vient récemment de franchir une nouvelle étape.

Figeac compte deux cimetières : le principal, qui s'étend sur 5,8 ha sur les hauteurs de la cité et un second, plus petit, situé à Ceint d'Eau. Au fil du temps, le cimetière principal a été agrandi en plusieurs étapes. **A l'horizon 2030, il ne pourra plus accueillir de nouvelles sépultures et sa situation, en zone urbaine, ne permet pas d'envisager une nouvelle extension.**

Consciente de cette problématique, la commune effectue régulièrement un inventaire des emplacements disponibles ou pouvant être récupérés. Lorsqu'une tombe ou un caveau est en état d'abandon (non entretenu et dégradé) ou qu'une concession est arrivée à échéance, une procédure de reprise peut en effet être lancée. Cette démarche a permis de trouver quelques nouveaux emplacements mais en nombre insuffisant au regard des chiffres enregistrés chaque année : une centaine d'inhumation réalisées et, en moyenne, 24 concessions vendues.

## AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM

En parallèle, afin de répondre à l'évolution des mentalités et des pratiques funéraires, le cimetière s'est doté, il y a plus de 20 ans, d'un premier columbarium de six emplacements, où sont conservées les urnes cinéraires et d'un jardin du souvenir, où peuvent être dispersées les cendres. **Après plusieurs extensions (2005, 2009, 2012 et 2021), 10 cases supplémentaires** vont très prochainement être construites en prolongement de la dernière tranche **portant le total à 144 emplacements.**



*Les nouvelles cases seront réalisées dans le prolongement de la dernière extension.*

## CIMETIÈRE PAYSAGER : UN PARC OÙ LA NATURE A TOUTE SA PLACE

Par tradition, les cimetières français sont organisés en rangées alignées de tombes et caveaux desservies par des allées rectilignes, goudronnées ou gravillonnées. Dans ces lieux figés, un peu austères, le minéral occupe une place prédominante.

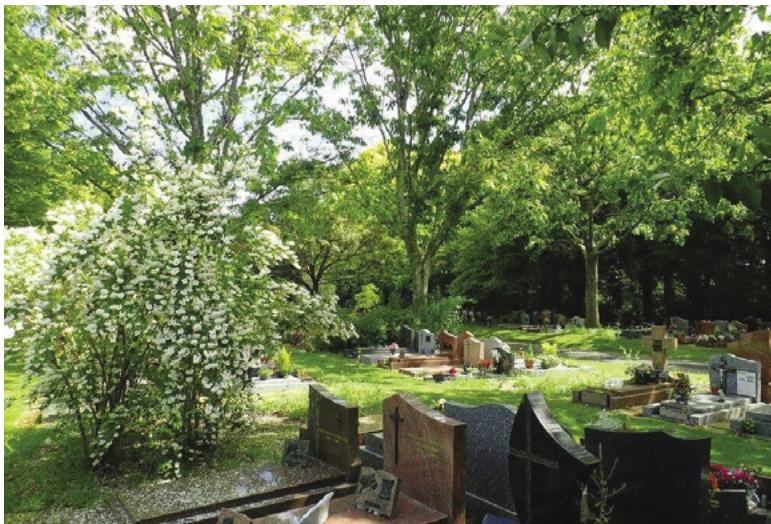
Comme de nombreuses communes, la Ville de Figeac applique la réglementation et pratique le « zéro phyto » depuis près de 10 ans. A l'instar des espaces verts, le cimetière est entretenu sans aucun produit phytosanitaire. Pour rendre le lieu plus agréable, la majorité des allées a été enherbée. Arbres, arbustes et plantes vivaces ont été plantés apportant une touche de verdure et de couleurs au lieu.

Ces dernières années, on assiste à une **transformation progressive des espaces funéraires**. Un changement porté par des aspirations écologiques et des préoccupations environnementales et un rapport au deuil qui évolue.

Inspirés des cimetières-parcs anglo-saxons, **les cimetières dits « paysagers » se développent et bousculent les codes :**

- La nature y reprend ses droits avec des **pelouses fleuries, de grands arbres et une organisation plus souple des cheminements**.
  - L'utilisation du relief naturel du terrain permet la **création d'ambiances variées et une intégration harmonieuse du site dans l'environnement et le tissu urbain**.
  - Conçu comme un **espace naturel respectant le paysage existant**, le cimetière paysager reste **sobre, apaisant, propice au recueillement** devenant un **lieu de promenade et de détente accessible à tous**.
  - La place prépondérante accordée à la végétation en fait aussi un **réservoir de biodiversité** pour les insectes et les oiseaux notamment.
- C'est le choix fait par la commune pour **le futur cimetière qui verra le jour à Panafé à l'horizon 2031** et dont la réalisation est envisagée en plusieurs phases.

© Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, Ville de Nantes



*Un exemple : le cimetière-parc du Cardo à Nantes.  
Une conception plus souple où la végétation est très présente.*

## AUDITION DE TROIS PORTEURS DE PROJETS AVANT DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Accompagnée depuis le début par le CAUE<sup>(\*)</sup> du Lot, **la Ville a fait l'acquisition au début des années 2000 de plusieurs parcelles, soit une unité foncière totale de 4,5ha**. Les études hydrogéologiques et environnementales obligatoires ont été réalisées, confirmant la faisabilité du projet sur ces terrains. Une déclaration d'utilité publique a été prise en 2002 et l'emplacement réservé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), confirmé par le PLU intercommunal.

Une **nouvelle étape** a récemment été franchie avec **la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui accompagnera la commune tout au long du projet**. Parmi les 8 dossiers reçus, 3 équipes pluridisciplinaires ont été sélectionnées et auditionnées fin novembre. S'appuyant sur la trame bocagère existante, le projet vise à préserver l'identité paysagère et à favoriser la biodiversité.

Afin d'**associer la population**, qui devra s'approprier le lieu, le projet sera présenté lors d'une **phase de concertation engagée courant 2026** (réunion publique, ateliers participatifs...) en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée et le CAUE du Lot.

<sup>(\*)</sup> Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

## Vite dit

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### Jusqu'à quand peut-on s'inscrire sur les listes électorales ?

Si, depuis 2016, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6ème vendredi précédent le premier tour de scrutin.

Vous venez d'emménager à Figeac ? Vous avez déménagé au sein de la commune ? Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne pouvant voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir participer au scrutin des 15 et 22 mars 2026, les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard :

- **mercredi 4 février 2026** pour les demandes en ligne sur [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47)
- **vendredi 6 février 2026** pour le dépôt ou l'envoi par courrier des documents en mairie

Pour en savoir plus sur les modalités et les pièces à fournir : rapprochez-vous du service à la Population en mairie de Figeac (8, rue de Colomb) : du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 – tel : 05 65 50 05 40.

## POLICE MUNICIPALE Une nouvelle adresse à la cité administrative

Depuis le 10 décembre, l'équipe de la Police Municipale a pris possession de ses nouveaux locaux, à la cité administrative. Des bureaux plus adaptés pour l'accueil des usagers et plus fonctionnels pour les agents. Situés à proximité de ceux de la Brigade Territoriale Autonome de Figeac, ils faciliteront également la collaboration avec les gendarmes.

Les horaires d'ouverture au public restent identiques :

Lundi : uniquement accueil téléphonique et rendez-vous  
Mardi : 9h-12h et 14h-17h  
Mercredi et vendredi : 14h-17h  
Jeudi et samedi : 9h-12h  
Tel : 05 65 50 07 69



Les bureaux, accessibles pour les personnes à mobilité réduite, sont au 1<sup>er</sup> étage. Une sonnette avec interphone est installée à l'entrée.



## Les Espaces Verts accueillent l'I.M.E<sup>(\*)</sup>

Un partenariat placé sous le signe de l'inclusion

Cet automne, les agents des Espaces Verts ont encadré une quinzaine de jeunes, âgés de 15 à 18 ans, accompagnés de leurs éducateurs, une demi-journée par semaine pour effectuer différentes activités aux serres municipales et sur le terrain. Un partenariat conclu dans le cadre d'une convention signée entre la commune et l'Institut Médico-Educatif « Les Sources de Nayrac ».

Cette collaboration est mise en place depuis quatre ans suite à l'expérience positive de la prestation de service déjà réalisée par l'établissement et l'ESAT<sup>(\*\*)</sup> pour le compte de la Ville concernant le nettoyage des bas-côtés de l'avenue Roger Dessimolin.

A l'instar des stages individuels, les **chantiers collectifs à l'extérieur de l'IME font partie intégrante du parcours de ces jeunes en situation de handicap** qui, par la suite, pourront être embauchés en milieu ordinaire, sur des postes adaptés, ou en milieu protégé (ESAT).

### AIDER LES JEUNES À SE PRÉPARER AU MONDE PROFESSIONNEL

A travers ces ateliers, plusieurs objectifs sont visés : sortir de l'établissement, développer des capacités d'apprentissages, des compétences relationnelles, professionnelles ou encore gagner en autonomie.

Multiplier les expériences au contact de différents métiers, rencontrer de nouvelles personnes, accomplir des tâches pratiques inhabituelles : l'idée est d'aider les jeunes à affiner leur projet professionnel. Ces **temps d'échange et de partage** leur offrent l'opportunité de **progresser** et de **prendre confiance en eux**. Accompagnés avec bienveillance par les agents municipaux, la majorité des participants a montré un réel intérêt et s'est investie avec plaisir.

(\*) L'Institut Médico-Educatif des Sources de Nayrac accueille des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de moins de 20 ans, atteints d'une déficience intellectuelle ou d'une maladie invalidante avec (ou pas) des troubles du comportement et du développement, un handicap moteur ou sensoriel associé qui les empêchent de suivre un cursus scolaire classique.

(\*\*) Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail.

### Vite dit

#### « CHUT, ÇA POUSSE ! »

#### Jardinage et ateliers créatifs avec les enfants du centre de loisirs

Après une initiation au rempotage de plantes et la fabrication de décorations au moment d'Halloween, le centre de loisirs de la Fédération Partir a été une nouvelle fois accueilli aux serres municipales par les agents du service Espaces Verts.

Ce mercredi-là, 12 enfants ont décoré l'imposante boîte aux lettres rouge et blanche, fabriquée par les services techniques, destinée à réceptionner les

commandes faites au Père Noël. Très appliqués, ils ont dessiné guirlandes, étoiles et inscrit leurs prénoms après avoir peint de toutes les couleurs de gros flocons de neige en bois garnis de paillettes argentées.

Leurs créations ont ensuite été positionnées sur le toit et les côtés de la boîte aux lettres installée, comme chaque année début décembre, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.





Photo souvenir devant le musée du Louvre



Une rencontre conviviale autour d'un petit-déjeuner à l'invitation du sénateur.

## Conseil Municipal Jeunes

### A la découverte des institutions

**Du 27 au 29 octobre, les membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Figeac étaient en déplacement à Paris. Trois jours consacrés à la culture, au patrimoine et au fonctionnement des institutions françaises.**

Au programme, **plusieurs visites guidées** : le Panthéon, le musée de l'Armée aux Invalides, le Louvre, le Sénat et l'Assemblée nationale. Un bref échange avec Christophe Proença, député du Lot, relayé ensuite par son attaché parlementaire, a permis aux jeunes édiles de mieux comprendre son rôle au sein de l'hémicycle.

Les jeunes sont rentrés à Figeac la tête remplie de souvenirs : les visites de sites prestigieux, l'hébergement en auberge de jeunesse, les déplacements en métro et les moments de détente dans plusieurs hauts lieux de la capitale comme le Jardin des Tuilleries, celui du Luxembourg ou encore le Champ de Mars avec la vue imprenable sur la Tour Eiffel.

#### RENCONTRE AVEC LE SÉNATEUR DU LOT

N'ayant pas eu l'opportunité de croiser Jean-Marc Vayssouze-Faure lors de leur séjour parisien, les jeunes élus ont pu le rencontrer avant de participer à la commémoration du 11 novembre. Un **échange constructif** durant lequel le parlementaire a pu exposer son rôle et ses missions au Sénat et les membres du CMJ ont pu présenter leurs actions et projets en direction de la jeunesse figeacoise.

Sur le Champ-de-Mars



Au Panthéon



A l'Assemblée nationale



Un séjour riche en découvertes et en apprentissages qui s'est déroulé dans une ambiance à la fois studieuse et joyeuse !



# MUSÉE CHAMPOILLION – LES ÉCRITURES DU MONDE

## Immersion au cœur de la culture japonaise

Organisée dans le cadre de la Quinzaine du Japon en Occitanie, l'exposition « Japon, histoire de caractères », proposait de retracer l'évolution graphique de l'écriture japonaise à travers le travail de quatre artistes contemporains. Visibles ces deux derniers mois au sein des collections du musée, une cinquantaine d'œuvres a permis de mettre en lumière cet art qualifié d'« esthétique, spirituel et profondément vivant » par la directrice du musée, Céline Ramio.



Lors du vernissage, l'artiste Taro Fukushika s'est livré à une performance inédite, mêlant projections vidéo, musiques traditionnelles et sons électro. Un moment suspendu et poétique.

Au-delà de l'exposition, le public a pu découvrir la culture nippone et s'initier à certaines pratiques traditionnelles lors de rencontres et d'ateliers. Ces animations ont toutes affiché « complet » et enregistré des retours positifs de la part des participants.

Démonstration de Tenkoku, l'art ancestral de la gravure sur sceau.



Initiation au Katakana : les participants se sont exercés à écrire leur prénom. Chacun a pu emporter sa calligraphie personnelle.



Coiffures et tenues traditionnelles : un art à part entière.



Le koto, instrument traditionnel à cordes pincées, également appelé « harpe japonaise ».

### EXPOSITION EN PRÉPARATION : « NOTATIONS DE LA DANSE »

Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, plus d'une centaine de systèmes de notation du mouvement ont vu le jour. De la Renaissance où ils étaient conçus pour la transmission des danses jusqu'aux transcriptions chorégraphiques d'artistes d'aujourd'hui où chacun a une façon singulière de fixer sa danse, ils mettent à jour une grande diversité de formes d'écriture et d'usages. Cette exposition évoque ces usages et ces systèmes à travers quelques exemples de partitions chorégraphiques.

Des précieux documents manuscrits et imprimés, prêtés par le Centre national de la danse, viennent nous éclairer sur la variété des supports et les particularités propres à chaque chorégraphe.

**Du 21 février au 25 mai 2026**

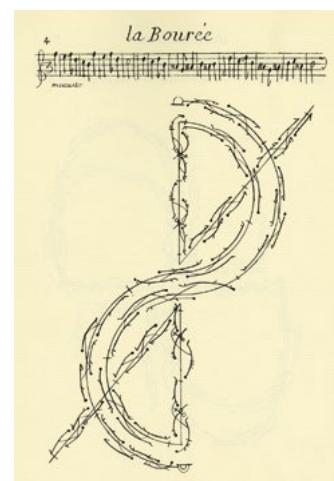
Tous les jours (sauf le lundi) de 14h à 17h30 (en février et mars) ; de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h (en avril et mai). Inauguration publique le 20 février à 18h

Visites guidées les dimanches à 15h et durant les vacances scolaires.

Renseignements : 05 65 50 31 08

[musee@ville-figeac.fr](mailto:musee@ville-figeac.fr)

Pour en savoir plus :  
[musee-champollion.fr](http://musee-champollion.fr)



**ZOOM SUR**

*Le maire, André Mellinger, a salué l'incroyable défi relevé par l'artiste figeacoise. Fière et heureuse de présenter son travail au public figeacois, Laurence Saunois est revenue sur cette « aventure humaine qui a représenté huit ans de ma vie » en formulant un souhait : « que cette exposition apporte du bonheur aux gens ».*

*A Figeac, elle a accueilli près de 1 000 visiteurs.*

**« NYMPHEUS LUMINANSIS »****Après Figeac, une tournée muséale de deux ans aux États-Unis**

Le 21 novembre, Laurence Saunois présentait en avant-première à la salle Balène la série de tableaux réalisée en hommage à Claude Monet. La genèse du projet remonte à 2017, après sa visite du jardin de Giverny, lieu cher au maître impressionniste. Pour l'artiste peintre figeacoise débuta alors « le projet d'une vie » : **près de 15 000 heures de création sur 8 années consacrées à la célébration des nénuphars**, fleurs emblématiques du jardin de Monet. Chaque tableau a représenté entre 3 et 5 mois de travail selon la taille. Après s'être fixé un planning précis, elle a tenu le rythme pour terminer dans les temps et présenter le résultat à Figeac.

Au final, **une immersion dans la lumière et la couleur à travers dix grandes toiles, dix ambiances différentes**. Une œuvre imaginée comme un voyage poétique, sensoriel et émotionnel. Le public local, venu en nombre lors du vernissage, a été touché par le travail de l'artiste et par son émotion perceptible lors de sa prise de parole.

Après Figeac, **l'aventure se poursuit outre-Atlantique** puisque l'exposition sera présentée **dans six musées américains en 2026 et 2027**.

*Retrouvez le travail de Laurence Saunois et le dévoilement de l'exposition à Figeac sur le site et la chaîne YouTube de la Ville.*

**Vite dit****GRAINES DE MOUTARDS****Des rendez-vous à vivre en famille !**

© Hugo Lafitte

**Du 21 février au 8 mars**, la quinzaine culturelle « Graines de Moutards » revient agiter les vacances d'hiver. Du dancefloor aux joyeux banquets, en passant par le défilé masqué ou la pyjama party, le programme invite cette année, petits et grands à faire la fête ! Fidèle à son habitude, le collectif de partenaires locaux (\*) a imaginé une cinquantaine de joyeux rendez-vous, mêlant musique, cinéma, art contemporain, danse, patrimoine, sciences, théâtre, jeux... de quoi satisfaire toutes les envies.

Procurez-vous la plaquette en début d'année et venez profiter en famille, de quinze jours de découverte, d'émerveillement et de convivialité !

*En savoir plus sur [www.astrolabe-grand-figeac.fr](http://www.astrolabe-grand-figeac.fr).*

(\*) Associé à L'Astrolabe Grand-Figeac, un collectif de partenaires : Antenne d'Oc, le Centre des Monuments Nationaux-Château d'Assier, le Centre Social et de Prévention Nicole-Paulo de Figeac, L'Orange Fluo, L'Arrosoir, l'Artothèque du Lot, La LoCollective, la Ludothèque-Fédération Partir, la Maison des arts Georges et Claude Pompidou-centre d'art contemporain, le Musée Champollion-Les Écritures du Monde, L'Office de Tourisme du Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, le service patrimoine, la Ville de Figeac, REISSA, l'association Rêvons nos villages.

**NUIT DES ÉCOLES DE MUSIQUE  
Une soirée conviviale ouverte à tous !**

**Vendredi 30 janvier à partir de 18h**, l'École Intercommunale Musique et Théâtre de Figeac ouvre ses portes pour une 5<sup>ème</sup> édition de la Nuit des Écoles de Musique. Un événement national qui vise à célébrer la créativité, la diversité et le dynamisme de tous les établissements artistiques.

**Au programme :** démonstrations d'élèves, concerts et spectacles mais aussi temps d'échanges et de rencontres entre le public, les élèves, les parents et l'équipe pédagogique.

Un parcours artistique conduira les visiteurs de l'église Notre Dame du Puy où se produira la classe d'orgue jusqu'à l'Espace Vaysettes (ancien CES) aux sons des percussions du groupe Batucada. Chacun pourra ensuite déambuler dans les locaux de l'établissement et assister à la présentation des ateliers théâtre, chorale d'enfants, des ensembles de guitare, flûte, clarinette, violoncelle, orchestre, musique traditionnelle et musiques actuelles.

Vers 21h, la soirée se prolongera avec l'Harmonie des Artisans Réunis, salle Roger Laval.

*Retrouvez la programmation sur [www.eim-figeac.fr](http://www.eim-figeac.fr)*

*2 rue Victor Delbos (ancien CES)*

*Renseignements : 05 65 34 78 87*



# Roland Gareyte

## Disparition d'une figure emblématique de Figeac

C'est avec une immense émotion et une profonde tristesse que la Municipalité de Figeac a appris le décès de Roland Gareyte survenu mardi 21 octobre 2025, à l'âge de 86 ans. **Figeac perd une figure tutélaire qui a consacré 43 années de sa vie à la collectivité, marquant de son empreinte indélébile le développement sportif et associatif de notre territoire.**

Arrivé à Figeac en 1956 pour faire carrière chez Ratier, Roland Gareyte fut **un pilier de la politique locale**. Son engagement politique a démarré avec son adhésion au Parti Socialiste (PS) en 1971, puis son élection au conseil municipal en 1977, aux côtés de Martin Malvy, dont il restera un fidèle compagnon de route tout au long de sa carrière. Il a poursuivi ses responsabilités au conseil municipal avec Nicole Paulo et André Mellinger, ainsi qu'à la Communauté de Communes jusqu'à son retrait de la vie municipale en 2020.

**Son travail en faveur du sport est un héritage précieux :** la transformation du site de Londieu en la Plaine de jeux Jean-Baduel, passée d'un stade unique à un complexe moderne de six terrains ; la réalisation du complexe de l'Espace Mitterrand (salles de gym et d'haltérophilie) ; la création, en 1984, de l'Office Municipal des Sports, dont il fut le président pendant de nombreuses années sans oublier le développement du Padel, au plan local et national. Par ailleurs, il a toujours été le **moteur de l'accueil de très grands rendez-vous sportifs**, notamment trois passages du Tour de France, deux Masters nationaux de pétanque et le championnat de France féminin.

Au-delà du sport, il a œuvré au Comité des Fêtes, à la Foire Exposition et à la présidence du lycée de la Vinadie. Toujours présent sur le terrain, il a consacré un temps considérable à accompagner les associations figeacoises, soutenant sans relâche les bénévoles et les projets collectifs qui faisaient vivre la ville. Par son écoute, son énergie et son sens du collectif, il a su **fédérer autour de lui des générations d'acteurs locaux unis par la passion du partage et de l'engagement**. Ce parcours lui a notamment valu d'être honoré de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et de la médaille du Mérite agricole.

La Municipalité salue la mémoire de ce **serviteur passionné, dont l'engagement indéfectible au service de Figeac restera un modèle** pour tous ceux qui ont travaillé à ses côtés, et adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont partagé son parcours.



12 juillet 2008, départ de la 8<sup>me</sup> étape reliant Figeac à Toulouse : Roland Gareyte entouré de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, Gérard Miquel, président du Département du Lot, Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées et Bernard Laporte, secrétaire d'Etat chargé des Sports.



Masters de Pétanque 2013 : l'équipe victorieuse pose aux côtés de Roland Gareyte et Michel Lavayssiére, à l'initiative de la venue de cette compétition à Figeac deux années consécutives.

### L'HOMMAGE APPUYÉ DE MARTIN MALVY

Respectant le souhait de Roland Gareyte, une seule personnalité a pris la parole lors de ses obsèques le 27 octobre dernier. Au nom de tous ceux et toutes celles qui ont croisé sa route, c'est Martin Malvy qui, avec beaucoup d'émotion, a salué la mémoire de celui qui fut un ami fidèle durant 55 ans. Retraçant son parcours et ses nombreux engagements, l'ancien Maire de Figeac a souligné : « *Roland était en réalité un homme discret. Il aimait faire mais se mettait rarement en avant* ». Avant de rappeler les grandes étapes de « *son inlassable action* », il a déclaré « *Pour évoquer Roland, il faudrait un livre* ».

# Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

## Agir avec méthode, préparer l'avenir, faire vivre Figeac

Notre responsabilité a toujours été double : agir pour aujourd'hui et préparer Figeac pour demain, avec sérieux, constance et sens de l'intérêt général.

Notre action s'inscrit dans une logique claire : éviter les décisions improvisées, privilégier la qualité des projets et veiller à leur bonne intégration dans notre cadre de vie. C'est le sens du travail mené en matière d'urbanisme, avec des outils de planification qui ne figent pas la ville, mais qui donnent un cap, garantissent l'équilibre entre développement, paysage et qualité de vie, et permettent à chaque projet d'émerger dans un cadre lisible et partagé.

Cette méthode se retrouve également dans les grands aménagements paysagers engagés : renaturation de cours d'école, transformation progressive de la plaine des Pratges en véritable poumon vert, évolution des pratiques d'entretien vers le zéro phyto, valorisation des déchets verts, préservation de la biodiversité, sobriété énergétique et lutte contre la pollution lumineuse. Ces actions concrètes, souvent peu visibles au quotidien, traduisent une conviction profonde : la transition écologique se construit dans la durée, par des choix cohérents et mesurés.

Faciliter les mobilités, sécuriser les déplacements, adapter l'espace public aux nouveaux usages fait également partie de cette approche pragmatique. Améliorer les liaisons cyclables, tester de nouvelles solutions de déplacement, réorganiser certains espaces pour mieux partager la ville, ce n'est pas opposer les usages, c'est chercher l'équilibre.

Nous avons aussi fait le choix d'une ville solidaire et inclusive, attentive à toutes les générations : jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, familles. De l'accompagnement éducatif aux projets culturels, du soutien au tissu associatif à la modernisation des services publics, c'est une action municipale de proximité qui se déploie, souvent loin des caricatures.

Enfin, préparer l'avenir, c'est anticiper les besoins essentiels - équipements, espaces funéraires, services - tout en associant les habitants, par la concertation et le dialogue, chaque fois que cela est possible.

Notre vision est simple : une ville qui évolue en maîtrisant ses finances, qui protège son patrimoine tout en s'adaptant, qui agit avec responsabilité plutôt qu'avec précipitation. C'est dans cet esprit que nous travaillons, avec sérieux, écoute et engagement, au service de tous les Figeacois.

### **Le Maire : André Mellinger**

**Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.**

**Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal, Frédéric Rubaud et Raymonde Lafon.**

*L'espace accordé à chaque tribune est proportionnel à la représentation politique de chaque groupe.*

## Élus Figeac Autrement

### Ensemble vers 2026...

Six années de mandat arrivent à leur terme, et c'est naturellement l'occasion pour nous de revenir sur le travail accompli. Durant cette période, notre engagement est resté constant : représenter tous les Figeacoises et les Figeacois qu'ils aient ou non voté pour nous, avec comme fil conducteur l'intérêt général.

Cela implique d'être présents, de participer aux réunions de travail, aux commissions et bien sûr aux conseils municipaux – auxquels nous avons pris part sans manquer une seule séance. Cette assiduité nous a permis d'acquérir une connaissance approfondie des nombreux sujets débattus au fil des années : le Surgié, la plaine des Pratges, l'évolution des parkings (supprimés ou réorganisés), les équipements sportifs, l'entretien des espaces verts, la dynamique du centre-ville...

Sur chacun de ces dossiers, nous nous sommes efforcés d'adopter une attitude constructive avec une seule boussole : le bon sens au service de la collectivité et de ses usagers. Et c'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons notre action.

À l'approche des fêtes, nous souhaitons adresser à toutes et à tous nos meilleurs voeux de fin d'année. Puissent ces moments de convivialité être source d'apaisement au sein de notre société et du monde qui l'entoure, et que 2026 apporte à Figeac un nouvel élan, porteur d'optimisme et de projets au service de notre territoire.

***Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.***

---

## Élus Vivre Figeac

### En 2026, votre avis sera important

Les enjeux de demain sont des urgences : adapter nos villes à plus de chaleur, moins d'eau, plus de risques météo ; réduire nos émissions dans toutes nos actions (rénovation des bâtiments, mobilités, gestion des déchets, ...) ; préserver nos ressources essentielles (nos sols, notre eau, notre biodiversité, ...) et les rendre accessibles à toutes et tous ; protéger les plus faibles et favoriser le vivre-ensemble ; ...

Tout cela sera possible grâce à une mobilisation collective et une véritable démocratie de proximité loin des approches technocratiques et verticales de quelques-uns auto-proclamés comme «sachants».

Personne n'a le monopole de l'intérêt collectif, c'est ensemble que nous devons le définir et le défendre.

Nos votes lors des élections municipales doivent nous permettre de nous apprivoier notre avenir. Ne laissons personne choisir à notre place, pour de très bonnes années à venir.

***Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.***

---

## Élu Figeac Demain

### La fin du mandat approche.

Je remercie tous les électeurs qui ont voté pour la liste et qui m'ont permis de participer aux débats de la commune et, ainsi, apporter un autre point de vue.

Je souhaite à tous les habitants un Joyeux Noël et mes meilleurs voeux pour la nouvelle année !

***La conseillère municipale : Aurélie Morel.***

# VOTRE PUBLICITÉ

## dans le bulletin d'informations municipales

### Figeac infos

Plus d'informations :  
[bulletin.municipal@ville-figeac.fr](mailto:bulletin.municipal@ville-figeac.fr)



**Faire ses courses  
à vélo, c'est faire  
vivre son quartier !**

80 % des achats du quotidien

peuvent être réalisés

à moins de 10 minutes à vélo

favorisant le commerce de proximité

(source ADEME)



**COMMERCE EN SELLE** : Le programme qui tisse du lien entre vélo, commerce de proximité et vie quotidienne.  
Scanner ce QR code pour en savoir +



# BOUTIQUE / ARTISANS D'ART

## ARTS ENVIES

FIGEAC MÉTIERS  
D'ART  
LOT • GRAND-  
FIGEAC

6 BIS RUE  
SÉGUIER



fêtes de fin d'année 2025

25 NOVEMBRE > 3 JANVIER

du mardi au samedi : 10h > 13h • 14h > 19h  
ouvert dim. 7, 14, 21 et lun. 22 décembre



@ARTSERVIES



FIGEAC



LOT

OBJETS DÉCORATIFS

TEXTILE

MAROQUINERIE

ARTISANAT DU BRONZE

CHAPELLERIE

MOSAÏQUE  
ARTISANAT DU BOIS  
CRÉATION DE BIJOUX  
CÉRAMIQUE  
RELIURE D'ART